

## **Feuille d'Avis du district de Courtelary**

**Edition du 22 janvier 2021**

### **Administration communale fermée**

Les portes de l'administration communale resteront fermées ces prochaines semaines. L'accès aux locaux est possible uniquement sur rendez-vous. La priorité est donnée aux contacts téléphoniques et aux courriers électroniques.

Du 18 janvier 2021 au 26 février 2021, l'administration communale sera joignable par téléphone : 032 941 23 31, par courrier électronique : [admin@villeret.ch](mailto:admin@villeret.ch) ou courrier postal.

### **Mise en garde**

L'administration communale a été interpellée au sujet d'appels téléphoniques reçus par plusieurs citoyens de la part d'une entreprise qui se dit mandatée par la commune pour effectuer un contrôle énergétique du bâtiment. Nous vous informons du fait que la commune n'a mandaté aucune entreprise !

Villeret, le 20 janvier 2021

Administration communale